

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-LOURDES
M.R.C. DE JOLIETTE**

Séance ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-De-Lourdes tenue le 9 mai 2011 à 20 :00 heures au lieu habituel des sessions, 4050, rue Principale à Notre-Dame-de-Lourdes à laquelle étaient présents :

PRÉSENCES :

Mme Marthe Blanchette	poste # 1
M. Pierre Guilbault	poste # 2
M. Pierre Venne	poste # 3
M. Réjean Belleville	poste # 4
Mme Christine Marion	poste # 5
M. Michel Picard	poste # 6

Formant quorum sous la présidence de
Madame Céline Geoffroy Mairesse

Est également présente:
La directrice générale, secrétaire-trésorière
Madame Micheline Miron

L'absence de monsieur Michel Picard est constatée

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 11 avril 2011
4. Approbation des comptes payables et payés
5. Correspondance
6. Rapport des comités
7. Rapport sur les travaux publics et autres services administratifs
8. Urbanisme et mise en valeur du territoire
 1. Rapport du comité consultatif d'urbanisme
 2. C.P.T.A.Q.- Demande d'exclusion à la zone agricole provinciale visant une partie du lot P-341 du cadastre de la paroisse cadastrale de Sainte-Élisabeth, propriété de Guy Asselin.
9. Avis de motion
 1. Avis de motion avec dispense de lecture du règlement 6-01-2011 concernant la paix et l'ordre dans la municipalité et décrétant certaines nuisances
10. Adoption des règlements
11. Affaires nouvelles
 1. Entente DEA – Défibrilateur
 2. 2011-46 M. Marc Boisjoli – Terrains en zone inondable « Vallée-des-Pins»
 3. Préparation du terrain du parc de l'hôtel de ville (reporté)
 4. Horaire d'été
 5. Bacs de recyclage
 6. Rue Lajeunesse
 7. Succession Florence Despins
 8. Soumissions – Équipement de jeux
 9. Appel d'offres pour remplacer la toiture de l'hôtel de ville

- 10. Appel d'offres pour des travaux de voirie dans divers chemins de la municipalité
- 11. Achat de mobilier urbain
- 12. Maison des Jeunes
- 13. Entretien des fleurs et plates-bandes
- 14. Groupe Forces – Correction du drainage du périmètre urbain
- 12. Varia
- 13. Période de questions
- 14. Levée de l'assemblée

1. Ouverture de l'assemblée

La présidente de l'assemblée, madame la mairesse Céline Geoffroy, déclare l'assemblée ouverte

2. Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT qu'un ordre du jour facilite le déroulement d'une séance du conseil ;

2011-05-59

Il est proposé par Pierre Guilbault ,

Et résolu :

Que le conseil de Notre-Dame-De-Lourdes adopte l'ordre du jour

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 11 avril 2011

2011-05-60

Il est proposé par Réjean Belleville ,

Et résolu :

Que le conseil de Notre-Dame-De-Lourdes adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 11 avril 2011

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

4. Approbation des comptes payables et payés

Suite à l'émission des certificats de disponibilité des crédits par la secrétaire-trésorière (article 961 du Code municipal) et à l'autorisation de dépenses qui lui est conférée en vertu de la délégation de pouvoirs (article 961.1 du Code municipal et du règlement 02-2003 et ses amendements), la secrétaire-trésorière soumet la liste des chèques (qui fait partie intégrante du procès-verbal comme si tout au long récitée) qu'elle a fait émettre en paiement des comptes payés ou payables et demande au conseil de l'approuver.

2011-05-61

Il est proposé par Pierre Venne,

Et résolu :

D'approuver les comptes au montant de 105 101,89 \$ et en autorise le paiement à même les postes budgétaires prévus à cet effet.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

5. Correspondance

Dépôt de la liste des correspondances

La directrice générale et secrétaire-trésorière a remis, pour information à chacun des membres du conseil, une liste des correspondances reçues à la municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes au cours du mois.

2011-64 Société d'habitation du Québec – Révision budgétaire 2011 (org :000470)

2011-05-62

Il est proposé par Réjean Belleville,
Et résolu :

D'accepter le budget révisé de l'Office Municipal d'Habitation de la municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes tel que présenté à la Société d'habitation du Québec démontrant un déficit à partir de 9 652\$.

Le conseil autorise le paiement le 10% payable par la municipalité soit 965\$ à même le poste budgétaire prévu à cet effet.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

2011-73 Fondation québécoise du cancer – Demande de soutien pour la campagne annuelle

2011-05-63

Il est proposé par Marthe Blanchette,
Et résolu :

D'autoriser la dépense de 100\$ à la Fondation québécoise du cancer pour aider au financement de ses activités.

Le conseil autorise le paiement de la dépense à même le poste budgétaire prévu à cet effet.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

6. Rapport des comités

Comité sécurité publique

Monsieur Pierre Venne

Il y a eu une séance d'information le 4 mai à l'école Ste-Bernadette. Des élèves du primaire ont été rencontrés. A 12 ans, les jeunes peuvent être tenus responsables de leurs actes.

Maison des Jeunes

Madame Marthe Blanchette

Une coordonnatrice et un animateur seront engagés. Ils devront aller chercher de nouveaux jeunes. On va essayer d'aller chercher les jeunes de la 6^e année. Les heures vont probablement changer. Ça devrait débuter le 30 mai.

7. Rapport sur les travaux publics et autres services administratifs

Le conseil prend acte de dépôt du rapport :

- Sur les travaux publics et autres services administratifs dont copie est déposée aux archives de la municipalité

8. Urbanisme et mise en valeur du territoire

8.1 Rapport du comité consultatif d'urbanisme

Le conseil prend acte de dépôt du rapport du comité consultatif d'urbanisme du 3 mai 2011

8.2 C.P.T.A.Q.

DEMANDE D'EXCLUSION À LA ZONE AGRICOLE PROVINCIALE VISANT UNE PARTIE DU LOT P-341 DU CADASTRE DE LA PAROISSE CADASTRALE DE SAINTE-ÉLIZABETH, PROPRIÉTÉ DE GUY ASSELIN.

- Attendu que** la demande de Monsieur Guy Asselin vise l'utilisation commerciale d'une partie de lot contigu aux limites de la zone agricole de la municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes ;
- Attendu que** le projet en question vise l'accroissement de l'usage existant en zone blanche, soit un commerce de mini-excavation et terrassement ;
- Attendu que** la réalisation dudit projet n'aura pas pour effet d'affecter le potentiel agricole des lots avoisinants ;
- Attendu que** le lot est actuellement utilisé aux fins demandées, soit la mini-excavation et la culture de cèdres ;
- Attendu que** l'usage demandé a fait l'objet d'un avis d'infraction de la part de la CPTAQ et doit faire l'objet d'une demande d'exclusion afin de pouvoir demeurer en opération ;
- Attendu que** le projet en objet aurait peu d'impact sur les activités agricoles existantes et sur le développement de ces activités agricoles ;
- Attendu que** la réalisation dudit projet n'aurait pas pour effet de créer de nouvelles contraintes ni effet vis à vis de l'application des lois et règlements, notamment en matière d'environnement;
- Attendu que** la réalisation du projet ne peut être effectuée qu'à cet endroit, soit où il est déjà implanté ;
- Attendu que** la réalisation du présent projet aura peu d'impact sur la préservation des ressources eau et sol pour l'agriculture ;
- Attendu que** la plus grande partie du lot demeurera agricole considérant que la demande vise une superficie de 7135 mètres carrés et que le lot a une superficie de 19,15 hectares ;
- Attendu** la recommandation du comité consultatif d'urbanisme de présenter une demande d'exclusion à la CPTAQ;

En conséquence

2011-05-64

Il est proposé par Pierre Guilbault,
Et résolu :

Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-Lourdes présente une demande d'exclusion à la zone agricole provinciale visant une partie du lot P-341 du cadastre de la paroisse cadastrale de Sainte-Élizabeth, propriété de Guy Asselin.

Le tout conditionnellement à ce que les frais relatifs à ce dossier soient entièrement assumés par le propriétaire dudit immeuble. Ledit propriétaire devra également fournir à la municipalité le dossier argumentaire permettant de déposer une telle demande en bonne et due forme.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

9. Avis de motion

9.1 Avis de motion avec dispense de lecture du règlement 6-01-2011 concernant la paix et l'ordre dans la municipalité et décrétant certaines nuisances

Avis de motion avec dispense de lecture est donné par le conseiller monsieur Pierre Venne de la présentation du règlement 6-01-2011 modifiant le règlement 6-2008 concernant la paix et l'ordre dans la municipalité et décrétant certaines nuisances

10. Adoption des règlements

11. Affaires nouvelles

11.1 Entente DEA – Défibrilateur

2011-05-65

Il est proposé par Marthe Blanchette,
Et résolu :

De présenter une demande à la Municipalité de Saint-Charles-Borromée concernant l'implantation d'un DEA (défibrilateur externe automatisé) sur son territoire ;

D'autoriser madame Céline Geoffroy, mairesse et madame Micheline Miron, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer pour et au nom de la municipalité le protocole d'entente à cet effet.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

11.2 2011-46 M. Marc Boisjoli – Terrains en zone inondable « Vallée-des-Pins»

CONSIDÉRANT l'offre faite par monsieur Marc Boisjoli de donner ses terrains de la Vallée-des-Pins ;

2011-05-66

Il est proposé par Pierre Venne,
Et résolu :

D'informer monsieur Marc Boisjoli qu'il n'est pas dans l'intérêt de la municipalité d'accepter ce don.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

11.3 Préparation du terrain du parc de l'hôtel de ville (reporté)

11.4 Horaire d'été

2011-05-67

Il est proposé par Réjean Belleville,
Et résolu :

D'autoriser l'horaire d'été 2011 du 27 juin 2011 au 26 août 2011.

Il y aura le même nombre d'heures travaillées par semaine mais le vendredi la fermeture du bureau se fera à midi.

Les heures seront reprises le matin à chaque jour de la semaine afin de compenser les heures de l'horaire régulier.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

11.5 Bacs de recyclage

2011-05-68

Il est proposé par Christine Marion,
Et résolu :

D'autoriser la dépense de 30 bacs de recyclage de 360 litres à EBI au montant 3 417,75\$ taxes incluses

Le conseil autorise le paiement de la dépense à même le poste budgétaire prévu à cet effet

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

11.6 Rue Lajeunesse

CONSIDÉRANT les nombreuses plaintes de citoyens devant circuler sur la portion non municipalisée de la rue Lajeunesse ;

CONSIDÉRANT l'article 72 de la Loi sur les compétences municipales permettant à la municipalité de devenir propriétaire à certaines conditions ;

CONSIDÉRANT QUE ces démarches sont nécessaires afin de permettre à la municipalité d'améliorer cette portion de chemin ;

2011-05-69

Il est proposé par Réjean Belleville,
Et résolu :

De mandater un arpenteur afin d'obtenir une description technique du terrain occupé par la voie privée de ± 225 pieds.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

11.7 Succession Florence Despins

CONSIDÉRANT QUE la succession refuse de payer les taxes ;

2011-05-70

Il est proposé par Pierre Venne,
Et résolu :

De mandater Me Chaîné pour prendre action dans le dossier Florence Despins afin d'obtenir un jugement pouvant permettre à la municipalité de devenir propriétaire et de pouvoir en disposer par la suite.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

11.8 Soumissions – Équipement de jeux

Soumissionnaires	Prix soumis (avant taxes)
TechSport	34 548,40\$
Tessier Récréoparc	38 677,11\$

2011-05-71

Il est proposé par Marthe Blanchette,
Et résolu :

D'accepter la soumission de TechSport au montant de 34 548,40\$ + les taxes pour l'équipement de jeux.

D'autoriser le paiement de la dépense à même le poste budgétaire prévu à cet effet.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

11.9 Appel d'offres pour remplacer la toiture de l'hôtel de ville

2011-05-72

Il est proposé par Pierre Guilbault,
Et résolu :

De demander un appel d'offres pour remplacer la toiture de l'hôtel de ville

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

11.10 Appel d'offres pour des travaux de voirie dans divers chemins de la municipalité

2011-05-73

Il est proposé par Réjean Belleville,
Et résolu :

De demander un appel d'offres pour des travaux de voirie dans divers chemins de la municipalité

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

11.11. Achat de mobilier urbain

2011-05-74

Il est proposé par Christine Marion,
Et résolu :

D'autoriser la dépense de 3 893,96\$ taxes incluses à Plastiques Cascades Re-Plast pour l'achat de mobilier urbain comprenant :

4 bancs, 2 tables à pique-nique, 2 paniers à rebut, 2 couvercles dôme, 8 ancrages, le transport

Le conseil autorise le paiement de la dépense à même le poste budgétaire prévu à cet effet.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

11.12 Maison des Jeunes

2011-05-75

Il est proposé par Marthe Blanchette,
Et résolu :

D'engager pour la Maison des Jeunes ;

Jolaine Fiset au poste de coordonnatrice à raison de 10 heures / semaine au tarif horaire de 14,00\$ à partir du 30 mai 2011, pour une période de 6 mois moins 1 jour.

Francis Laroche au poste d'animateur à raison de 10 heures / semaine au tarif horaire de 12 ,00\$ à partir du 30 mai 2011, pour une période de 6 mois moins 1 jour.

Le conseil autorise le paiement de la dépense à même le poste budgétaire prévu à cet effet.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

11.13 Pauline Thibodeau – Entretien des fleurs et des plates-bandes

2011-05-76

Il est proposé par Christine Marion ,
Et résolu :

D'autoriser la dépense de 1 400\$ à madame Pauline Thibodeau pour la plantation, l'arrosage et l'entretien des fleurs pour la saison estivale 2011

D'autoriser la dépense de 1 100\$ pour l'achat de plantes et arbustes pour les aménagements paysagers.

Le conseil autorise le paiement de la dépense à même le poste budgétaire prévu à cet effet.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

11.14. Groupe Forces – Correction du drainage du périmètre urbain

2011-05-77

Il est proposé par Pierre Guilbault,
Et résolu :

D'autoriser la dépense à Groupe Forces concernant la correction du drainage du périmètre urbain selon l'offre de services professionnels révisée au montant de 7 500\$ plus les taxes selon la description des travaux présentée.

Le conseil autorise le paiement de la dépense à même le poste budgétaire prévu à cet effet.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

12. Varia

13. Période de questions

14. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé ;

2011-05-78

Il est proposé par Marthe Blanchette,

Et résolu :

Que le conseil de Notre-Dame-De-Lourdes accepte la levée de l'assemblée à 20 heures 30

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Mairesse

Secrétaire-trésorière

«Je, Céline Geoffroy, mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal».